

Projet 2019 « Démarr'âge »

(5^{ème} promotion)

Date de début

22 Février 2019

Il est reconnu que la transition des jeunes diplômé-e-s vers le monde du travail demande un temps d'adaptation nécessaire à la consolidation et à l'ancrage de leurs compétences professionnelles développées durant leur formation Bachelor. Cette transition est normale et elle ne dépend pas uniquement du lieu de pratique dans lequel ils et elles débutent leur carrière professionnelle.

Il s'agit d'une période ou phase critique que chaque nouveau/elle professionnel-le est susceptible de vivre, et de nombreux facteurs influençant ce processus sont mis en évidence.

Sur la base de nombreuses études réalisées ces dernières années, les facteurs influençant la réussite de cette transition sont désormais connus. Une bonne transition vers le monde professionnel est, selon de nombreux/ses auteur-e-s, gage d'une meilleure satisfaction au travail et représente également des avantages pour l'institution employeuse. Dans le but de diminuer le « turn-over », de réduire la sensation de stress au travail et donc de favoriser la fidélisation du personnel engagé ainsi que d'augmenter l'attractivité de certains lieux de pratique, il est désormais reconnu qu'un programme d'accompagnement de cette transition représente un avantage certain.

Afin de renforcer le dispositif d'accompagnement existant au sein des institutions, ce module de formation vise à compléter les efforts déjà consentis.

Méthodes

- Ateliers d'analyse de pratique d'une durée totale de 7 demi-journées
- Mentorat (partage d'expérience, soutien basé sur une relation de confiance)
- Apports théoriques selon besoin des participants

Contenus

Au cours des ateliers d'analyse de pratique, vous aurez l'occasion d'approfondir votre réflexion autour de situations concrètes rencontrées dans vos activités professionnelles. Celle-ci pourront, en fonction de vos besoins, être soit liées à des situations cliniques mais aussi s'étendre à toute la dimension du rôle professionnelle infirmier en EMS. À titre d'exemple, voici quelques-unes des thématiques qui pourront être abordées durant ces ateliers :

- Renforcer le développement du jugement professionnel infirmier spécifique au travail en EMS
- Développer vos compétences de leadership au sein d'une équipe soignante afin de garantir le bon déroulement du processus de soin dont vous avez la responsabilité.
- Améliorer votre capacité à assurer la responsabilité des soins dispensés aux résident-e-s, en tenant compte des règles de la délégation du travail.
- Favoriser et renforcer votre autonomie et votre rôle professionnel en intégrant des notions d'éthique professionnelle.
- Identifier les facteurs favorisant et limitant votre intégration afin d'identifier les stratégies à mettre en place (gestion du stress).

En fonction des besoins identifiés lors de la première journée d'introduction, les contenus présentés ci- dessus peuvent être amenés à être adaptés.

Horaires et lieu de formation

½ Jour	Dates 2019	Horaires	Lieu
1	22 février 2019	9h – 12h	 Rte des Arsenaux 16a 1700 Fribourg Ou  Rue St-Nicolas-de-Flüe 2 1700 Fribourg
2	19 mars 2019	9h – 12h	
3	7 mai 2019	9h – 12h	
4	11 juin 2019	9h – 12h	
5	10 septembre 2019	9h – 12h	
6	15 octobre 2019	9h – 12h	
7	15 novembre 2019	9h – 12h	

→ 7 demi-journées d'atelier d'analyse de pratique jusqu'au 15 novembre 2019

Public-cible

- Infirmier-ère-s Bachelor nouvellement diplômé-e-s et/ou en début de carrière professionnelle en EMS

Intervenantes

- Mme Pénélope Caravella, Responsable du projet, professeure à la HEdS-FR
- Mme Marie-Elise Verga, Co-responsable, professeure à la HEdS-FR

Coûts

- **750 CHF** par personne, à payer à l'AFIPA (mandant du projet)
- Sauf avis contraire, l'institution est la débitrice de ce montant.

Remarques

- Le mandant (AFIPA) et le mandataire (HEdS-FR) se réservent le droit de demander des compléments d'informations quant à une inscription, respectivement de soumettre l'admission à ce programme à des prérequis (comme une bonne connaissance de la langue française).
- L'ouverture de ce programme est soumise à **un nombre minimum d'inscription de 7 personnes**. Le nombre maximum d'inscription est de 12 personnes.
- Les participants recevront une attestation délivrée par la HEdS-FR après la formation complète selon les listes de présence.
- En cas d'annulation d'une inscription avant le début du cours, l'AFIPA encaissera 200 CHF pour frais administratifs. Dès qu'une personne commence le cours, le montant total de l'inscription est dû, même si la personne arrête en cours d'année.



AFIPA - VFA

Association Fribourgeoise
des Institutions pour Personnes Agées
Vereinigung freiburgischer Altersheimen



Projet 2019 « Démarr'âge »

Bulletin d'inscription

Nom de l'institution :

Nom et prénom du candidat / de la candidate :

.....

Madame Monsieur

Date de naissance :

Adresse privée :

Téléphone privé : Téléphone portable :

E-mail privé :

Adresse prof. :

Téléphone prof. :

E-mail prof. :

Employé-e depuis le : Taux d'activité :

Lieu et date d'obtention du titre de Bachelor en soins infirmiers :

.....

Expériences professionnelles antérieures :

.....

.....

Autres :

Date et lieu :

Signature de la direction de l'institution
(directeur-trice ou infirmier-ère chef-fe)

Signature du/de la candidat-e

Pour tout complément d'information, contactez Mme Pénélope Caravella, professeure à la HEdS-FR :
Penelope.Caravella@hefr.ch, tél: 026/429.60.00.

Ce bulletin est à envoyer **d'ici au 18 janvier 2019 (nouveau délai d'inscription)** au secrétariat de l'AFIPA, Quadrant, Rte St-Nicolas-de-Flue 2, 1700 Fribourg, ou par fax au 026.915.03.42, ou par courriel à office@afipa-vfa.ch.